

## Corrigé

P9S63B/P9S6T3 JUIN 2006

## Epreuve de SYNTAXE

Quel est le rôle des prépositions vis-à-vis du verbe ?  
Vous prendrez l'exemple du rôle et de la valeur de la préposition *to* en raisonnant à partir d'exemples de votre choix.

### 1 – Rôle des prépositions vis-à-vis du verbe

Une **préposition** est un morphème grammatical qui sert à **lier un complément** à un adjectif, un adverbe, un substantif ou un verbe.<sup>1</sup> Nous ne nous intéresserons ici qu'au verbe. Les relations entre le soleil-verbe et les planètes-compléments qui l'entourent peuvent être indirectes ou directes. Directes, elles revêtent la forme des valences du verbe. (1 pt)

Indirectes, elles se présentent sous la forme de prépositions.

– *Petit hors-texte sur la valence* –

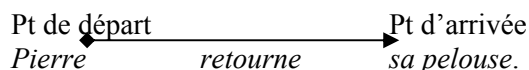
A ses formes finies, dans un énoncé simple, un verbe doit nécessairement, en anglais, être accompagné d'un complément. Ce complément, statutairement obligatoire, lui est lié de manière directe. C'est le C<sub>0</sub>, traditionnellement connu sous le nom de **sujet**.

Un verbe peut avoir **valence 1**, ce qui signifie qu'il n'a à sa disposition qu'une seule liaison, qu'il ne peut recevoir qu'un seul complément, celui de rang zéro. Un tel verbe est dit **intransitif**. La relation qu'il incarne se boucle en quelque sorte sur elle-même (ex. : *Pierre [marche]<sub>v.intr.</sub>* = 'il marche ce qu'il marche') : les verbes intransitifs sont autosuffisants, ils sont à eux-mêmes leur propre but.

Le C<sub>0</sub> est obligatoire et indispensable parce qu'il sert à former l'épine dorsale de l'énoncé, la relation prédicative. Nous parlerons ici de **Prédication 1**. Il lui est dévolu une place de choix, la première de l'énoncé, à la gauche du verbe (sauf adjonctions ou modifications annexes et accessoires). Tout autre complément vient prendre place de l'autre côté du verbe, à sa droite. Ici, nous parlerons de **Prédication 2** (ou de rection).

Le premier complément incident au verbe et situé à sa droite est le C<sub>1</sub>, traditionnellement connu sous le nom de **complément d'objet direct**. Un verbe susceptible de posséder un tel complément doit disposer d'une liaison supplémentaire : c'est un verbe de valence 2.

Un tel verbe est dit **transitif** parce que la relation qu'il incarne possède un point de départ, le C<sub>0</sub>, et un point d'arrivée, le C<sub>1</sub>, et que cette relation transite par lui. Ex. :



N.B. – Ne pas confondre *point de départ* et *point d'arrivée* de la relation prédicative transitive avec *terme source* et *terme but* de la notion de procès !

V. Cours de syntaxe, § 2.3

Un verbe de valence 2 est dit **monotransitif** pour le distinguer d'un verbe susceptible de recevoir deux COD qui est alors dit **bitransitif** ou **verbe à double accusatif**. Un verbe bitransitif est un verbe de **valence 3** car il possède trois possibilités de liaison. Le second complément placé à droite de ce verbe, le C<sub>2</sub>, **complément d'attribution**, est en anglais un complément à construction « clignotante », tantôt indirecte (*He gave a kiss to his grandma*), tantôt directe (*He gave her a kiss*). Cf. latin *Doceo pueros grammaticam*, all<sup>d</sup> *Er lehrt dich die Geschichte*, grec Πολλά κακά τους άλλους έδρασας (m. à m. *beaucoup de mal* [acc. neutre pl.] *les autres* [acc. masc. pl.] *tu fis*) « Tu as fait beaucoup de mal aux autres. » (Platon, cité par Ragon-Dain, *Grammaire grecque*, 40<sup>e</sup> éd. Paris : J. de Gigord, 1951, p. 146). Cette seconde construction (le double accusatif) est inconnue du français.

<sup>1</sup> [*prêt*]<sub>Adj</sub> **à** partir, [*remarquable*]<sub>Adj</sub> **par** sa beauté, [*bon*]<sub>Adj</sub> **pour** le service ; [*franco*]<sub>Adv</sub> **de** port, [*assez*]<sub>Adv</sub> **de** paroles ! [*moulin*]<sub>Subst</sub> **à** paroles, [*vis*]<sub>Subst</sub> **sans** fin, [*Évangile*]<sub>Subst</sub> **selon** Saint Jean. Les prépositions peuvent aussi introduire des compléments circonstanciels (*Towards the end of the month, on a still, warm day after rain, Fred chose to run away*). Nous nous limiterons pourtant ici aux compléments actanciels (*Fred decided on a new course of action*) et laisserons de côté les compléments circonstanciels (*Fred decided on the boat* – Chomsky 1965:103 et 105) car ils ne sont pas liés au verbe.

Indirectes, les relations entre le verbe et ses compléments sont médiatisées par les prépositions. Lorsqu'un verbe doit s'attacher plus de compléments qu'il n'a de valences, il est contraint d'avoir recours à des crochets syntaxiques explicites, à des prépositions :<sup>2</sup> **(1 pt)**

*Moments later they — were winding **down** the ramp **into** the belly of the structure.*  
(Brown 2004:242)<sup>3</sup>

*Fred — traded — the bicycle **to** John **for** a tennis racket.* (Chomsky 1965:96)

[Les tirets matérialisent les valences du verbe; les liens indirects figurent en caractères gras.]

**(1 pt)**

Ces crochets explicites (*in, on, for, to, with, at, etc.*), externes au verbe, assurent, de manière oblique, la liaison du verbe avec les compléments exactement comme le font, de façon directe, les valences du verbe. Les valences touchent les liaisons à gauche et à droite du verbe—la Prédication 1 comme la Prédication 2—alors que les prépositions ne jouent qu'à la dextre du verbe : elles ne jouent que dans le camp de la Prédication 2. Elles remplissent ainsi une **fonction prédicative**. Mais comme ce ne sont pas des verbes, elles sont incapables de porter des marques de forme finie (marques de temps) ou d'avoir un sujet (au sens strict du terme) et constituent ainsi des prédicatoïdes cantonnés dans la fonction **de rection**.<sup>4</sup> **(1 pt)**

Les prépositions forment une classe d'unités en inventaire fermé : ce sont des morphèmes grammaticaux. Il en résulte que certaines d'entre elles ont une valeur sémantique très vague comme *on, at* ou *to*. Pourtant d'autres ont une valeur sémantique plus précise comme *over, across* ou *after* (sans compter les locutions prépositives comme *in front of, in spite of* ou *owing to*). Nous avons par conséquent affaire à une classe intermédiaire de ce point de vue, une classe qui compte des unités en plus grand nombre que la classe des temps ou que celle des auxiliaires, sans pouvoir pour autant rivaliser avec les diverses classes de lexèmes, noms, verbes ou adjectifs.

## 2 – La valeur de la préposition *to*

La préposition *to* marque **un mouvement abstrait** qui est un mouvement directionnel, un mouvement **orienté**. **(1 pt)**

Ce mouvement peut être orienté vers un lieu si le verbe régissant est *drive, fly, go* ou *run* ou encore un prédicat complexe comme *take the train*, c'est-à-dire un verbe qui possède dans son schéma notionnel une case **Loc<sub>1</sub>** (Lieu d'arrivée) :<sup>5</sup> **(1 pt)**

*Peggy flew **to** [London]<sub>Loc</sub> on Monday*

*Little David went **to** [the baker's]<sub>Loc</sub>*

**(0,5)**

Ce mouvement peut être orienté vers un organisme ou une personne si le verbe régissant est *give, sell, teach* ou *throw*, c'est-à-dire un verbe qui possède un rôle d'actant **Destinataire** dans son schéma notionnel : **(1 pt)**

*They don't sell cigars **to** [children]<sub>Dest</sub> here !*

**(0,5)**

---

<sup>2</sup> Il est possible de retrancher une valence à un verbe par la vertu d'une diathèse récessive qui change une construction transitive en construction intransitive :

*I'm afraid my son — broke — your Japanese fan    ⇒    the fan — broke.*

⇒    the fan — was broken.

Il est en revanche impossible d'ajouter une valence à un verbe. L'introduction de tout complément supplémentaire nécessite d'avoir recours à un supplément de prédication. C'est le rôle de la préposition d'introduire ce supplément de prédication. D'où son appellation de *prédicat annexe* ou *prédicatoïde*.

<sup>3</sup> Dan Brown, *The Da Vinci Code* (Londres : Corgi Books, 2004).

<sup>4</sup> Rection verbale ici mais n'oublions pas qu'il peut aussi s'agir de rection adjectivale ou nominale (v. note 1). En effet Marouzeau (*Lexique de la terminologie linguistique*, Paris : Geuthner, 1961) définit ainsi la rection : « Propriété qu'a un mot de s'adjoindre un complément. » Le *Petit Robert* ne prend, lui, en compte que le verbe : « Propriété qu'a le verbe d'être accompagné d'un complément direct ou introduit par une préposition. »

<sup>5</sup> Avec *to* il s'agit nécessairement du lieu d'arrivée (**Loc<sub>1</sub>**) ; avec *from*, du lieu d'origine (**Loc<sub>0</sub>**). Le marqueur <'s> de *the baker* est ici un marqueur particulier de cas locatif (v. *infra* le « petit hors-texte comparatif »). Il sert en particulier à distinguer la destination (*he went to the baker's*) du destinataire (*He gave his money to the baker*). De même *He prayed at [Saint Paul's]<sub>Loc</sub> for guidance / He prayed to [Saint Paul]<sub>Dest</sub> for guidance*.

Dans le premier cas, *to* signale le **destination**; dans le second, le **destinataire**. Mais il s'agit toujours du **même mouvement abstrait**, ce qui explique qu'on ait affaire à la même unité *to* dans les deux cas, ce qui explique également qu'un même verbe puisse donner lieu aux deux possibilités : (1 pt)

*Jason sent an email to [the bookseller]<sub>Dest</sub>*  
*He had the books sent direct to [his place]<sub>Loc</sub>*

Il faut également se rappeler que *to* peut adopter plusieurs fonctionnements, celui de **préposition** et celui d'**opérateur de prédication**.<sup>6</sup> L'une des différences formelles entre la préposition et l'opérateur de prédication est que la préposition joue son rôle uniquement sur la scène de la **Prédication 2** (P2) alors que l'opérateur de prédication confine son action à la Prédication 1 (P1). (1 pt)

– *Petit hors-texte sur l'opérateur de prédication* –

En tant qu'opérateur de prédication—et non plus en tant que préposition!—*to* représente le même mouvement orienté abstrait qui en fait ici un **opérateur sémantique de visée**. Opérateur de prédication, *to* met en relation un GN avec une notion verbale pour construire une relation prédicative en attribuant la fonction syntaxique de *sujet* au GN, en attribuant la fonction syntaxique de *prédicat* à la notion verbale et en restreignant le domaine d'application du prédicat au seul sujet. Cette relation est orientée : elle **visé** l'actualisation de l'événement représenté par le verbe et ses éventuels compléments sans pour autant la valider. Ici *to* s'apparente aux auxiliaires de modalité : comme eux il pose et construit la relation prédicative sans la valider. Comme eux il s'interpose entre sujet et prédicat pour les unir. Comme eux il joue à la gauche du verbe.

D'autre part, *to*, comme les prépositions, est dépourvu de marque de forme finie mais contrairement à elles il ne crée pas de nouvelle liaison avec le verbe. Il se contente d'en incarner une et ceci pour la forme nue de la relation prédicative. Ceci explique que, dans cette position, il ne puisse pas commuter avec quelque autre unité que ce soit. Nous allons retrouver ceci au § 3 ci-dessous.

– *Petit hors-texte comparatif* –

Nous avons un peu la même chose en français avec la préposition *à*.

[Simplement en français, contrairement au *to* anglais, *à* est insensible au mouvement ou à son absence ; c'est un Locatif avec ou sans mouvement :

*Je suis à Rome* comme *Je vais à Paris*

≠ latin *Sum Romae* (cas locatif, confondu avec le génitif : comme en anglais, v. *the baker's* ci-dessus) ;

*Eo Lutetiam* (cas accusatif) ;

≠ finnois *Minä asun Helsingissä* « j'habite (à) Helsinki » (cas inessif) ;

*Rouva Metsä menee Turkuun* « Mme Metsä se rend à Turku » (cas illatif) ;

≠ anglais *I live in Winchester* ;

*Mrs Proudlock is going to Middlesbrough.*]

La préposition française *à* comme la préposition anglaise *to* sert aussi bien à indiquer la destination (*she's going to Middlesbrough* ; *elle se rend à Middlesbrough*) que le destinataire (*some washing powders give a softer feel to your linen* ; *certaines lessives procurent plus de douceur à votre linge*).

[La langue populaire étend, par analogie, au destinataire la même pronominalisation qu'à la destination : *Je vais à Paname* → *J'y vais*

*J'ai donné à Johnny tous les noms de la terre* → *J'y ai donné tous les noms de la terre.* (Boris Vian)]

Par conséquent, le fait que *to* soit commun au (Locatif)-Destination et au Destinataire ne constitue pas une idiosyncrasie de la langue anglaise.

<sup>6</sup> De la même manière, *love* ou *treasure* peuvent adopter le fonctionnement d'un verbe ou d'un substantif : une unité n'est pas nécessairement contrainte au même fonctionnement tout au long de sa distribution. Elle peut relever de plusieurs classes grammaticales.

RECAPITULONS – En tant que préposition (§ 1), *to* fonctionne comme prédicatoïde travaillant dans le champ de la P2. Comme toute préposition qui se respecte, il sert à ajouter un complément au-delà du nombre des liaisons permises par les valences du verbe :

*Peggy — flew **from** Hong Kong  
to London  
over the Caspian Sea.*

Il se comporte en **prédicat**, prédicat avec attributions et compétences restreintes à la rection (P2). Ceci est le lot de toute préposition. Si les prépositions n'étaient chargées que de cela, il en suffirait d'une. S'il en existe plusieurs, c'est que chacune apporte sa contribution propre. Cette contribution peut prendre des formes fort variées. Pensons au sens de *beyond* (*beyond midnight*, *beyond repair*, *beyond my ken*), de *through* (*through the night*, *through the mist*, *through my fingers*, *through carelessness*), de *owing to* (*owing to torrential rain*) de *pending* (*He was released on bail pending further inquiries* [OALD]). Nous nous limiterons ici à la valeur de **marque casuelle** que peuvent prendre certaines prépositions.

### 3 – *To*, simple marqueur de cas

Outre leur fonction prédicative (réduite à la P2), les prépositions possèdent donc une valeur propre qui peut indiquer le **rôle sémantique** du GN qu'elles régissent. (1 pt)  
C'est ainsi que :

- *by*, (1) outre qu'il lie le GN *thousands of servants* au verbe *whisper* dans *his wisdom lived on, his words still whispered by thousands of faithful servants around the globe* (Brown 2004:30), *by* (2) marque également ce GN comme investi du cas Agent ;
- *from*, (1) outre qu'il lie le GN *Hong Kong* au verbe *fly* dans *Peggy — flew from Hong Kong*, *from* (2) marque ce GN comme investi du cas Loc<sub>0</sub> ;
- *to*, (1) outre qu'il lie le GN *London* au verbe *fly* dans *Peggy — flew to London*, *to* (2) marque ce GN comme investi du cas Loc<sub>1</sub>.

Chacune de ces prépositions remplit **deux fonctions**. (1 pt)

Or on sait que lorsque *to* introduit non plus une destination mais un Destinataire—c'est-à-dire lorsqu'il lie un verbe de valence 3 à son C<sub>2</sub>—cette construction **alterne** avec la construction à double accusatif où le Destinataire occupe la case COD n° 1 à la droite du verbe tandis que l'Objet Affecté établit ses quartiers dans la case suivante, la case COD n° 2. (1 pt)

Il s'agit là d'une alternance non pas entre variantes libres mais entre variantes contextuelles.<sup>7</sup> La règle de leur distribution est la suivante : la forme non marquée du cas Destinataire est d'être en première place à la droite du verbe dans la construction bitransitive : (1 pt)

[*She*]<sup>C<sup>o</sup>-Agent</sup> gave [*the children*]<sup>C<sup>2</sup>-Dest</sup> [*plenty of oranges*]<sup>C<sup>1</sup>-O.A.</sup>

Tout manquement à cet ordre entraîne le **marquage renforcé** du cas Destinataire par *to* : (1 pt)

*Plenty of oranges were given to the children.*

*What did she give (to) the children ?*<sup>8</sup>

*Who did she give plenty of oranges to?*

(1 pt)

<sup>7</sup> Des variantes libres sont indépendantes du contexte (*context free*), comme par exemple les variantes *-ieds/-ois* de la 1<sup>e</sup> pers. du sing. de l'ind. présent du verbe *s'asseoir*, *je m'assieds / je m'assois*. [Il y a une différence mais elle est socio-linguistique et non contextuelle.] Des variantes contextuelles (*context sensitive*) sont conditionnées par le contexte. Ainsi, toujours en français, le pron. pers. de 3<sup>e</sup> pers. du masc. sing. possède trois allomorphes qui sont des variantes contextuelles : *il* pour la fonction C<sub>0</sub> (*il chante soir et matin*), *le* pour la fonction C<sub>1</sub> (*je le vois*) et *lui* pour la fonction C<sub>2</sub> (*je lui ai donné tous les noms de la terre*).

<sup>8</sup> *To* pourrait ne pas apparaître dans ce dernier énoncé ([*What*]<sup>C<sup>1</sup>-O.A.</sup> *did* [*she*]<sup>C<sup>o</sup>-Agent</sup> *give* [*the children*]<sup>C<sup>2</sup>-Dest</sup> ?) tant il est vrai qu'en cas de construction bitransitive (où le terme source du procès sert de point de départ à la construction transitive) la marque du Destinataire est sa place, à la droite immédiate du verbe. Si le terme source du procès est effacé et que le terme but est choisi comme point de départ de la relation transitive (exemple précédent) il n'est plus possible de reconnaître l'Objet Affecté du Destinataire sans marqueur explicite : *to* refait alors surface en tant que marqueur renforcé du cas Destinataire. Si maintenant le Destinataire est choisi comme point de départ de la relation transitive, en tant que sujet il ne saurait être précédé de quelque préposition que ce soit et quant à l'Objet Affecté, terme but de la relation transitive, il ne lui est jamais, en anglais, attribué de marqueur propre : [*The children*]<sup>C<sub>0</sub>-Dest</sup> *were given* [*plenty of oranges*]<sup>C<sup>1</sup>-O.A.</sup> Résultat : *to* ne saurait ici paraître.

En d'autres termes, **il n'y a pas opposition entre *to* et son absence**. Il y a répartition complémentaire des missions. **(1 pt)**

Ceci a des répercussions d'importance pour l'analyse de *to* car *to* à la gauche du Destinataire ne commute avec aucune autre préposition :

<i>She gave plenty of sausages</i>	<i>to</i> <i>*? for</i> <i>* at</i> <i>* on</i> <i>* with</i> <i>* .....</i>	<i>the starving children.</i> <sup>9</sup>
------------------------------------	---	--

Cela signifie que *to*, ici, ne sert pas, comme *on*, *with* ou *at*, à créer au verbe une liaison supplémentaire. Sa fonction prédicative se réduit à **incarner une liaison déjà existante**. Il se comporte ici comme il le fait, en tant qu'opérateur de prédication à la gauche du verbe (v. supra le « Petit hors-texte sur l'opérateur de prédication ») où il incarne la liaison S-P, la liaison sujet-prédicat. **(1 pt)**

Il s'ensuit que la position à la droite immédiate du verbe se trouve **en distribution complémentaire** avec la présence de la préposition *to* pour marquer le cas Destinataire : il n'y a pas opposition entre les deux. *To* est ici un simple **marqueur casuel renforcé**. Autrement dit, *to* n'a pas plus de valeur que cette position-là et en particulier, répétons-le, il n'a pas pour charge d'ajouter une nouvelle liaison à *give* qui en possède déjà trois. **(1 pt)**

On voit la différence avec les verbes bénéfactifs, qui ne sont pas de réels prédicats à trois places et où *for* fonctionne bien à la fois comme marqueur de cas (cas Bénéficiaire) et comme prédicat annexe, fournisseur d'une liaison supplémentaire, et, à ce titre, pouvant commuter avec un autre prédicat annexe :

<i>Cynthia got a magnificent lace collar</i>	<i>for</i> <i>from</i>	<i>her granny.</i>
--	---------------------------	--------------------

On voit également la différence avec le verbe *give* lorsqu'il ne régit pas un Destinataire mais un Locatif. Alors non seulement *to* + Loc n'alterne pas avec une construction bitransitive mais *to* est susceptible de commuter avec d'autres prépositions, ce qui révèle bien qu'il a alors la double fonction de prédicatoïde et de marqueur casuel :

<i>Peggy — took a train</i>	<i>from</i> <i>to</i>	[GN] <sub>Loc</sub>
-----------------------------	--------------------------	---------------------

**MORALITE** – *To* est la seule préposition anglaise à pouvoir se départir de sa fonction prédicative créatrice de nouvelles liaisons pour se limiter à incarner une liaison déjà existante en servant de **marqueur casuel renforcé** pour le cas de Destinataire, dans une construction bitransitive contrariée.<sup>10</sup>

**(1 pt)**

**QUESTION SUBSIDIAIRE** [Cette question vous permet d'ajouter un point (ou pas du tout) à votre total sauf si ce total se monte déjà à 20.]

Quel est le lien étymologique qui unit les mots anglais *do*, *deed*, *thesis* et les mots français *apothicaire*, *boutique*, *bibliothèque* ?

**REPONSE** : La racine indoeuropéenne \*DHE qui veut dire « poser ». (V. le cours sur *do*.)

<sup>9</sup> *For* pourrait apparaître comme un candidat éligible à cette place. Pourtant *She gave plenty of sausages for the starving children* implique un Destinataire effacé: *She gave plenty of sausages to the soup kitchen for the starving children* / [*She*]<sub>C</sub> gave [*the soup kitchen*]<sub>C<sup>2</sup>-Dest</sub> [*plenty of sausages*]<sub>C</sub> for [*the starving children*]<sub>Bén.</sub> *For* ajoute bien une liaison supplémentaire au verbe *give*, de valence 3, quatrième liaison destinée à introduire un Bénéficiaire (et ceci de manière indirecte) alors que la troisième valence accroche de manière directe le Destinataire à la droite immédiate du verbe—cette troisième valence pouvant éventuellement se matérialiser sous la forme d'un *to* (v. note suivante).

<sup>10</sup> Contrariée par une passivation (*Plenty of oranges were given to the children*), par une focalisation (*Who did she give plenty of oranges to ?*) ou par un choix de stratégie énonciative de la part de l'énonciateur (*Sharon gave a kiss to Jason, not to Kevin*).

## Bêtisier

- To apparaît et crée une liaison déjà existante...
- I gave that book to Henry : « Henry » est thématiqué au moyen de TO.
- Chaque verbe est composé d'un ou plusieurs actants.
- To montre un mouvement vers l'abstrait.
- Les verbes qui n'ont pas de C<sub>1</sub> utilise la forme absolue.
- La SP est instanciée (mais pas encore validée).
- « drive » est intransitif et n'acceptent pas de constituant autre que C<sub>0</sub>.
- Lorsque le destinataire est un animé on parle d'agent.
- To peut être également comme for un selecteur de sujet : To me it is unfair to revise during the summer.

### TO, PREPOSITION ≠ TO OPERATEUR DE PREDICATION

- I gave a bunch of flower (*sic*) to my cousin Alice:  
To est un opérateur de prédication pour les formes non finies. -1
- To est opérateur de prédication. Si un travail supplémentaire doit être effectué à l'endroit de la relation prédictive, il sert de cible et réceptacle à cette nouvelle opération. -1
- Si TO unit et lie un nom à son prédicat, son rôle est aussi de valider cette relation prédictive. -1
- Une préposition est un lexème qui sert d'opérateur de prédication. -2
- The mug was broken by Alice : la préposition lie le sujet au prédicat. -2
- I flew to London : To lie le sujet au prédicat. -2
- La préposition TO est un opérateur de prédication. -2
- La plupart des prépositions ont, vis à vis du verbe, un rôle d'opérateur de prédication. -2

### TO, PREPOSITION ≠ OPERATEUR DE NOMINALISATION

- TO et THAT sont des opérateurs de nominalisation. Ces prépositions introduisent le verbe. -2
- Les prépositions telles que TO peuvent être opérateurs de nominalisation.

### LE STATUT DES PREPOSITIONS

- Les prépositions permettent d'ajouter un complément d'attribution pour les verbes de valence 2.
- Les prépositions précèdent le verbe, elles introduisent le verbe. -2
- les prépositions donne une information complémentaire par rapport au verbe Il peut même mettre un verbe à sa forme négative : -2
- « undo » pour « do », « impatient » pour « patient ». -2
- En Anglais, le rôle des prépositions est d'assurer la transitivité des verbes. -2

### LE STATUT DES COMPLEMENTS

- To peut apparaître en position C<sub>0</sub> (à gauche du verbe ou en position C<sub>1</sub> (aussitôt le verbe) -2

- Go est un verbe de valence 2. La fonction de complément circonstanciel de lieu tenu par le C<sub>1</sub> lui est inhérente. -2
- Les prépositions vont permettre aux verbes ainsi qu'à leurs compléments d'occuper des places de C<sub>0</sub> ou C<sub>1</sub>. -2
- Donc la préposition sert à introduire des compléments. Un complément de rang zéro : To him ! Il peut introduire un complément de rang 2 Timothy [bought a ticket]<sub>C'</sub> [to go to Dublin]<sub>C''</sub> -2

#### LANGUE

- "FOR" sert à renforcer et marqué le cas Bénéfactif.
- leur schéma notionnelle
- ils sont externes à la relation prédicative.
- Quelle est le rôle de cette préposition ?
- To permet de lier un notion du sujet à une notion de prédicat.
- On a affaire à deux relations prédicatives ajancées l'une dans l'autre.
- Marie gave a bunch of flower to his female colleagues. -1
- He want to be a doctor. -2

#### QUESTION SUBSIDIAIRE

Une bonne réponse à Reims, celle de	Falak EL IDRISSI
Deux bonnes réponses à Troyes, celles de et de	Elsa BERNARD Sarah GUET

Félicitations à toutes les trois !

